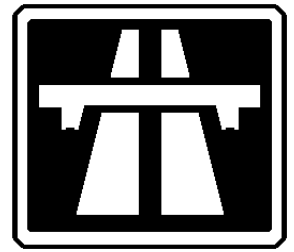


CO.P.R.A. 184

Collectif pour la Protection des Riverains
de l'Autoroute A184 (devenue A104)



Christiane PARAVY
Présidente du CO.P.R.A. 184
311 rue Pasteur
78955 Carrières-sous-Poissy
Mobile : 06 85 29 27 35
E-mail: c.paravy@sfr.fr

à
Monsieur Marc GUILLAUME
Préfet de la Région Île-de-France
5 rue Leblanc // 75911 Paris cedex 15
Tél. : 01 82 52 40 00
secretariat-particulier-prefet@paris-idf.gouv.fr

Objet : Demande à l'Etat de mettre les « **Travaux d'Amélioration sur la RN184** »
sur la **liste prioritaire** des projets à réaliser, dans les 5 ans à venir,
dans le cadre du prochain « **Contrat de Plan Etat-Région** »

Mardi 11 octobre 2022

Monsieur le Préfet,

Nous avons adressé, le 04 mars 2019, un courrier à Monsieur le Préfet de la Région IDF, afin de le sensibiliser à la nécessité de faire réaliser, le long de la RN184, d'importants **travaux pour améliorer la sécurité et la protection des riverains de cette voie**. Il nous a répondu, en disant « qu'il partageait nos objectifs de fluidification et de sécurisation du trafic sur le réseau routier national et de réduction des impacts environnementaux ». (En pièces jointes : notre courrier et la réponse du Préfet).

Bien que cette RN184 constitue un axe important du réseau routier, dans notre secteur du Val d'Oise et des Yvelines, et bien que sa construction soit très ancienne, des travaux d'amélioration dignes de ce nom n'y ont jamais été réalisés. **Ils sont pourtant attendus par les populations ainsi que tous les Elu(e)s du secteur, qui travaillent sur le sujet, depuis longtemps.**

En effet, ces travaux d'amélioration ont régulièrement été évoqués par des associations locales de villes du Val d'Oise et des Yvelines et par notre collectif, lors des entrevues que nous avons obtenus avec plusieurs maires (en particulier, le maire d'Eragny) et des députés de ce secteur. **Nous savons que ces projets de travaux d'amélioration ont été intégrés, par plusieurs collectivités locales, à leurs projets urbains.**

Nous avons donc l'honneur, Monsieur le Préfet, de demander à l'Etat de faire figurer ces « **Travaux d'amélioration de la RN184** » dans la **Liste des travaux prioritaires**, qui sera établie, dans le cadre du prochain « **Contrat de plan Etat -Région** ».

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre haute considération.




La Présidente
Pour le Bureau du CO.P.R.A. 184